

RÉGIE DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, Qc, J0T 1T0
(819) 275-2929



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT

NUMÉRO 2020-002

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ
DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER QUE :**

Lors de la séance ordinaire tenue le 15 juillet 2020, le conseil de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge a adopté le règlement intitulé :
« Règlement numéro 2020-002 portant sur la gestion contractuelle ».

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge, situé au 25 rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge, durant les heures d'ouverture du bureau.

Le règlement numéro 2020-002 entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 17^e JOUR DE JUILLET 2020

Sylvain Charette
Directeur et secrétaire-trésorier